



**COMMUNIQUÉ DE  
LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE  
GOUVERNEMENT DE LA SADC  
20 NOVEMBRE 2024**

---

1. La réunion extraordinaire du Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), ci-après dénommée « Le Sommet », s'est tenue le 20 novembre 2024 à Harare en République du Zimbabwe.
  
2. Ont participé au Sommet, les Chefs d'État et de gouvernement suivants ou leurs représentants :  
  

Zimbabwe :	S.E. le Président Dr. Emmerson Dambudzo Mnangagwa, Président de la SADC
Botswana :	S.E. le Président Duma Gideon Boko
R. D. Congo :	S.E. le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo
Madagascar :	S.E. le Président Andry Rajoelina
Mozambique :	S.E. le Président Filipe Jacinto Nyusi
Afrique du Sud :	S.E. le Vice-président Paul Shipokosa Mashatile
République-Unie de Tanzanie :	S.E. le Dr. Hussein Ali Mwinyi, Président de Zanzibar et président du Conseil révolutionnaire de Zanzibar

Eswatini	S.E. Russell Mmiso Dlamini, Premier ministre
Namibie :	S.E. le Dr. Peya Mushelenga, ministre des Relations internationales et de la coopération
Zambie:	S.E. M. Mulambo Haimbe, SC, Parlementaire, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale
Lesotho	S.E. Limpho Tau, ministre au cabinet du Premier ministre
Angola	S.E. João dos Santos, Liberdade, ministre de la Défense nationale, anciens combattants et vétérans
Malawi	S.E. Harry Mkandawire, ministre de la Défense
Seychelles :	S.E. Errol Fonseka, ministre des Affaires étrangères

3. Y ont également participé, les Ministres des États membres respectifs de la SADC et le Secrétaire exécutif de la SADC.
4. Le Sommet a félicité la République du Mozambique, la République du Botswana et la République de Maurice pour avoir organisé des élections pacifiques et a félicité les dirigeants nouvellement élus, S.E Duma Gideon Boko, Président de la République du Botswana et l'Honorable Dr. Navin Ramgoolam, Premier Ministre de l'île Maurice.
5. Le Sommet a félicité la République du Botswana et la République de Maurice pour le transfert ordonné et pacifique des pouvoirs à la suite des élections qui se sont déroulées le 30 octobre 2024 et le 10 novembre 2024 respectivement.
6. Le Sommet a reçu de nouvelles informations sur la paix et la sécurité en République Démocratique du Congo (RDC), a manifesté son inquiétude devant la détérioration continue de la situation sécuritaire et humanitaire dans le pays et a réitéré le soutien de la SADC au gouvernement de la République Démocratique du Congo dans sa quête de la paix, de la stabilité et de la sécurité durables pour le pays.

7. Le Sommet a prolongé le mandat de la Mission de la SADC en République Démocratique du Congo (SAMIDRC) d'un an, poursuivant ainsi la riposte engagée par la Région pour lutter contre l'instabilité et l'insécurité qui règnent dans l'est de la République Démocratique du Congo.
8. Le Sommet a réaffirmé l'engagement pris par la Région dans le cadre du Pacte de défense mutuelle de la SADC, qui dispose que « *toute attaque armée contre l'un d'entre eux sera considérée comme une menace à la paix et à la sécurité de toute la Région* », et a félicité les États membres pour les contributions et le soutien qu'ils fournissent à la SAMIDRC, témoignant ainsi de la solidarité collective de la Région envers ses membres.
9. Le Sommet a félicité les dirigeants de la SAMIDRC et l'ensemble du personnel déployé dans le cadre de la mission pour leurs sacrifices, leur dévouement et leur engagement en faveur de la paix, de la stabilité et de la sécurité dans l'est de la République Démocratique du Congo.
10. Le Sommet a salué le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et le Conseil de sécurité des Nations unies pour les efforts incessants qu'ils consentent pour rechercher les diverses options de soutien à la SAMIDRC.
11. Le Sommet a apprécié la reconnaissance exprimée par Son Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, président de la République Démocratique du Congo, pour le soutien indéfectible que la SADC prête aux initiatives afin de rétablir la paix et d'assurer la sécurité dans le pays.
12. Le Sommet a félicité Son Excellence João Manuel Gonçalves Lourenço, président de la République d'Angola pour les efforts inlassables qu'il déploie, dans le cadre du processus de Luanda, pour instaurer une paix durable dans l'est de la République Démocratique du Congo (RDC) et pour le cessez-le-feu négocié avec succès entre la RDC et le Rwanda.
13. Le Sommet a condamné les violations persistantes du cessez-le-feu qui a pourtant été instauré le 04 août 2024 et a appelé toutes les parties à honorer pleinement leurs obligations afin de préserver la paix et la sécurité dans la Région.
14. Le Sommet a lancé un appel au renforcement des efforts coordonnés en vue de parvenir à une résolution pacifique et durable du conflit dans l'est de la République Démocratique du Congo entre toutes les parties prenantes concernées conformément au cadre conjoint portant sur la coordination et l'harmonisation des initiatives et processus de paix dans l'est de ce pays, comme convenu lors du Sommet quadripartite tenu le 27 juin 2023 à Luanda (Angola).

15. Le Sommet a reçu de la part de Son Excellence Filipe Jacinto Nyusi, président de la République du Mozambique, des informations récentes sur la situation politique et sécuritaire post-électorale dans le pays. Il a réitéré son engagement indéfectible à travailler avec la République du Mozambique afin d'assurer la paix, la sécurité et la stabilité par le biais des structures pertinentes de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité de la SADC. Le Sommet a également transmis ses condoléances au gouvernement et au peuple de la République du Mozambique pour les victimes des violences qui ont frappé le pays après la tenue des élections.
16. Le Sommet a remercié Son Excellence le Dr. Emmerson Dambudzo Mnangagwa, Président de la République du Zimbabwe et Président de la SADC d'avoir accueilli le Sommet extraordinaire et a salué son engagement à œuvrer en faveur de la coopération régionale et de la réalisation des objectifs de paix, de sécurité et de stabilité dans la Région.
17. Le Président de la SADC a exprimé sa reconnaissance à tous les chefs d'État et de gouvernement de la SADC pour leur participation au Sommet extraordinaire, pour leur engagement envers leur Région et pour leur coopération sans faille aux initiatives de consolidation de la paix et de la sécurité dans la région de la SADC.

**Fait le 20 novembre 2024**  
**Harare, République du Zimbabwe**